

MANAR EL KAK

DU SPÉCIFIQUE AU GÉNÉRIQUE  
DANS LA DÉTERMINATION DU MOT *SOUFFRANCE*  
DANS *SALVIFICI DOLORIS* DE JEAN-PAUL II :  
ANALYSE CONTRASTIVE FRANÇAIS-ARABE

FROM SPECIFIC TO GENERIC  
IN THE DETERMINATION OF WORD *SOUFFRANCE*  
IN *SALVIFICI DOLORIS* OF JEAN-PAUL II:  
A CONTRASTIVE ANALYSIS FRENCH-ARABIC

Abstract

The objective of this study is to demonstrate how the transition from specific to generic is effectuated in the determination of the word *souffrance* within an annexation construction: *souffrance* + *N*, or *N* + *de la souffrance* in *Salvifici Doloris* of Jean-Paul II. The study examines the translation of the word *souffrance* through a French-Arabic contrastive lens, using two parameters: article and category of number. The analysis reveals that there were several types of translations of the word *souffrance*. Accordingly, the translation of *la souffrance de l'homme* is to have different values that vary depending on whether the translation is rendered as: noun + noun *alam al-insān*, noun + adjective *alam bašariyy*, or *verbal sentence* with a nuance of passivity. In addition, because Arabic, unlike French, does not possess a plural-article, nouns are often transformed in order to take the plural form. As a result of this peculiarity, most translations from French to Arabic tend to render generic singular nouns to plural, such as in the instance of *la souffrance du Christ* thereby emphasizing the diversity under unity.

**Key words:** French-Arabic contrastive analysis; *souffrance*; annexation; article; category of number; specific; generic; nominal determination; translation.

---

Dr MANAR EL KAK est docteur en sciences du langage et auteure d'une cotutelle de thèse entre Sorbonne Université et l'Université Libanaise (الجامعة اللبنانية) Al Jamiat Al-Lubnaniya); courriel : [elkakmanar@hotmail.com](mailto:elkakmanar@hotmail.com). ORCID: <https://orcid.org/0000-0001-5776-6427>.

Dr MANAR EL KAK – doktor językoznawstwa, autorka pracy będącej efektem współpracy między Sorboną i Uniwersytetem Libańskim (الجامعة اللبنانية) Al Jamiat Al-Lubnaniya); e-mail : [elkakmanar@hotmail.com](mailto:elkakmanar@hotmail.com). ORCID: <https://orcid.org/0000-0001-5776-6427>.

*Salvifici doloris* est une lettre apostolique de Jean-Paul II qui traite du sens de la *souffrance humaine*. Elle est publiée le 11 février 1984 à la date qui correspond au jour de la célébration liturgique de Notre-Dame de Lourdes<sup>1</sup>. Dans cette lettre, Jean-Paul II s'appuie sur des exemples spécifiques des « hommes » ayant enduré une souffrance pour aborder la *souffrance du Christ*. La *souffrance* cesse d'être le résultat d'un péché commandant punition pour devenir une expérience personnelle voire une épreuve. Or, cette expérience individuelle revêt par certaines caractéristiques l'aspect d'une expérience universelle, comme le montre le passage du spécifique au générique représenté par l'emploi des indéfinis *chaque* et *tout*, ainsi que par celui des articles *un* et *le*. D'où la nécessité de s'interroger sur le sens de cette *souffrance humaine*. En d'autres termes, la *souffrance humaine* représente-t-elle la *souffrance d'un homme spécifique, de tout homme, de chaque homme, ou de tous les êtres humains* ?

C'est à cette question que la présente étude va tenter de répondre en privilégiant une approche contrastive français-arabe dans l'objectif de révéler l'expression du passage du spécifique au générique. La première manifestation de cette généralisation apparaît dans l'emploi des articles figurant dans le syntagme nominal : *la souffrance* + *N*, ou *N* + *de la souffrance*. Dans la traduction arabe effectuée par l'Église catholique en Égypte le 3 septembre 2018 et disponible en ligne<sup>2</sup>, nous constatons que ces constructions mettent en évidence d'autres manifestations de ladite généralisation, en raison de la présence d'un seul article-signe en arabe là où le français en dispose de deux d'une part, et du nom *souffrance* dans le syntagme ou *état construit* connu en arabe par *idāfa*<sup>3</sup> ('an-

<sup>1</sup> « Lettre apostolique *Salvifici doloris* du Souverain Pontife Jean-Paul II aux évêques, aux prêtres, aux familles religieuses et aux fidèles de l'Église catholique sur le sens chrétien de la souffrance humaine », le 11 février 1984, *Le Saint-Siège*, [http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost\\_letters/1984/documents/hf\\_jp-ii\\_apl\\_11021984\\_salvifici-doloris.html](http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_letters/1984/documents/hf_jp-ii_apl_11021984_salvifici-doloris.html), consulté le 24.09.2020.

<sup>2</sup> رسالة البابا بولس الثاني يوحنا [kitab al-alam al-khalasiyy - risalat al-baba bulus at-thani yuhanna ; Le livre de sauver la douleur – Message du pape Jean Paul II], مكتبة الكتب المسيحية [maktabat alkutub almasihia; Bibliothèque de livres chrétiens], [www.christianlib.com/4300.html/%D9%83%D8%AA%D8%A7%D8%A8-%D8%A7%D9%84%D8%A3%D9%84%D9%85-%D8%A7%D9%84%D8%AE%D9%84%D8%A7%D8%B5%D9%8A-%D8%B1%D8%B3%D8%A7%D9%84%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A8%D8%A7%D9%8A%D9%88%D8%AD%D9%86%D8%A7](http://www.christianlib.com/4300.html/%D9%83%D8%AA%D8%A7%D8%A8-%D8%A7%D9%84%D8%A3%D9%84%D9%85-%D8%A7%D9%84%D8%AE%D9%84%D8%A7%D8%B5%D9%8A-%D8%B1%D8%B3%D8%A7%D9%84%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A8%D8%A7%D9%8A%D9%88%D8%AD%D9%86%D8%A7). Consulté le 24.09.2020.

<sup>3</sup> Nous avons adopté le système de translittération *Arabica*. [www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwi-3JCg-YHsAhWFxoUKHaFK\\_CEUQF\\_jAAegQIBhAB&url=http%3A%2F%2Fwww.inalco.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fasset%2Fdocument%2Ftranslitteration\\_arabica.pdf&usg=AOvVaw0yNTe3G6j759aq3hpLso-o](http://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwi-3JCg-YHsAhWFxoUKHaFK_CEUQF_jAAegQIBhAB&url=http%3A%2F%2Fwww.inalco.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fasset%2Fdocument%2Ftranslitteration_arabica.pdf&usg=AOvVaw0yNTe3G6j759aq3hpLso-o). Consulté le 24.09.2020.

nexion')<sup>4</sup> de l'autre. L'objectif consiste à démontrer comment la *souffrance de l'homme*, par ses caractéristiques définitoires et ses diverses représentations, cesse d'être une souffrance unique ou spécifique pour représenter *la souffrance humaine* qui devient l'expérience dans toute son étendue de *tous les êtres humains* contribuant ainsi à marquer l'expression d'une universalité.

Par ailleurs, le passage du spécifique au générique ne se réduit pas uniquement au fait que l'expérience vécue par *quelqu'un* s'apparente à celle de *tout le monde*, mais apparaît aussi par le biais d'un ensemble de paramètres, dont le plus important est l'article. Ce morphème, par une fine analyse établie par Gustave Guillaume, incarne ce passage ou cette transition généralisatrice. Car, pour Guillaume (*Prolégomènes* 169), le même

[...] article-signe apparaît dans le discours porteur de valeurs contradictoires : l'article *le* du français se montrant habile, selon la circonstance de discours, à signifier le très particulier ou le très général : *L'homme entra* et *L'homme est mortel*, et l'article *un* habile de même, selon la circonstance de discours, à signifier le très général et le très particulier : *Un enfant entra* ; *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*. Une observation directe attentive des emplois de l'article-signe fait même voir qu'il est possible de rendre le très général par l'emploi de l'article *un* et pareillement, à une nuance fugace près, par l'article *le*.

Du côté de l'arabe, un seul article-signe [*al-*] désigne à la fois les articles-signes *le*, *la*, *l'* et *les*, mais dont ni la présence ni l'absence ne signifie pas pour autant que le nom est identifié, c'est-à-dire conçu dans le sens de *défini* ou *connu* sur le plan sémantique. Donc, c'est par le biais d'une analyse sémantico-syntaxique d'un corpus parallèle français-arabe, avec pour point de départ le français, que nous prenons le soin de dégager les caractéristiques de la présence ou de la non-présence de cet article-signe dans le mot *souffrance* tel qu'il apparaît seul, ou dans les syntagmes nominaux suivants : a) N (nom commun) + *de la souffrance* ; b) *la souffrance de* + N (nom propre / nom commun) ; et c) *la souffrance* + adjectif.

<sup>4</sup> The determined noun is called by the Arab grammarians *al-muḍāf* the annexed; the determining noun, *al-muḍāf ilay-hi* that to which annexation is made or to which another word is annexed; and the relation subsisting between them is known as *al-iḍāfa* the annexation. European grammarians are accustomed to say that the determined or governing word is in the status constructus. (Wright 198).

## 1. COMMENT L'ARTICLE-SIGNE FRANÇAIS OPÈRE-T-IL LE PASSAGE DU SPÉCIFIQUE AU GÉNÉRIQUE ?

En français, deux articles-signes peuvent effectuer le passage du spécifique au générique avec quelques nuances ou effets de sens. L'originalité de ces articles-signes, dès lors que nous nous positionnons dans la lignée de Guillaume, se précise dans leur rôle d'actualisateur du nom afin de le faire transiter de la langue au discours pour qu'il puisse être employé dans un énoncé, puisque « *l'article est le signe de la transition du nom en puissance au nom en effet* » (Guillaume, *Leçons de linguistique 1945-1946* 99-107).

Ainsi, pour exprimer une idée générale sans que son extensité soit réduite, l'usage de *un* permet, dans une première tension et pour une première saisie, de référer à un nom en particulier tout en restant dans le plan de la généralité, celle de *quelqu'un quel qu'il soit*. Cela se traduit dans un énoncé cité par Guillaume : *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*, où il peut être question de *tout enfant n'importe lequel*. Par ailleurs, et dans la même tension, l'usage de *un* peut avoir une autre valeur qui permet de distinguer une personne et une seule, sans qu'elle soit identifiée sur le plan sémantico-référentiel, comme dans : *Un enfant entra*. Dans la seconde tension, c'est l'opération dans le sens inverse qui se produit, dans la mesure où l'usage de *le* à valeur spécifique, ou plutôt anaphorique, dans une phrase telle que : *L'homme entra*, montre que l'interprétation puise du contexte tous les éléments nécessaires à l'identification dudit *homme*. En fin de tension et s'approchant de la valeur générique, l'usage de *le* paraît le plus représentatif dans : *L'homme est mortel*, qui revêt un caractère universel dispensant ainsi d'aller à l'identification dudit *homme*.

### 1.1 L'ARTICLE-SIGNE POUR UN MOT SIMPLE EN FRANÇAIS ET EN ARABE

Ces énoncés, rendus célèbres par Guillaume, se présentent en français dotés d'un ensemble de valeurs pour produire une multiplicité d'effets de sens. Ainsi, Olivier Soutet énumère trois saisies de l'article-signes *un* :

- (a) *Un* repas réchauffé ne vaut jamais rien.
- (b) Pierre veut épouser *une* Portugaise.
- (c) Pierre a épousé *une* Portugaise. (Soutet 20)

Dans (a), il est question d'une saisie très proche du point de départ de la tension assignant au nom une extensité universelle, tandis que dans (b), il

s'agit d'une saisie médiane lui assignant une extensité non universelle et non spécifique. Dans (c), en revanche, il est question de deux saisies tardives qui assignent au nom une extensité non universelle et spécifique où il peut s'agir, soit d'un « spécifique non connu » dans la mesure où (« je ne sais rien d'autre [de la Portugaise] que ce que dit la phrase »), soit d'un « spécifique connu » (cette Portugaise, je peux la nommer).

Or, dans ces trois exemples avec quatre saisies identifiées (une de départ, une médiane et deux tardives), il est fait usage en arabe de l'article suffixé [-n]<sup>5</sup>, ce qui veut dire que le nom n'est pas défini, c'est-à-dire non-identifié sur le plan sémantique. Dans tous les cas de figure, notamment pour les deux dernières saisies, c'est le contexte qui pourra apporter les précisions indispensables à l'identification du nom précédé de l'article-signe *un*.

En ce qui concerne l'article-signe *le*, quatre exemples sont exposés :

- (d) Pierre a acheté une voiture hier et *le* moteur est déjà cassé.
- (e) Ouvrez *la* fenêtre, s'il vous plaît !
- (f) De l'endroit où vous vous trouviez, avez-vous vu *l'*homme s'enfuir ? (Question d'un enquêteur au témoin d'un crime).
- (g) *L'*homme est un loup pour *l'*homme. (Soutet 21)

Dans (d), la saisie très précoce de l'article assigne au nom une extensité non universelle et spécifique pouvant s'agir ainsi d'un « spécifique intratextuel » souvent appelé « anaphorique », ou d'un « spécifique extratextuel » comme en (e) où *la fenêtre* est celle qui est normalement visée par la situation de discours. La saisie médiane qui apparaît dans (f) assigne au nom une extensité non universelle et non spécifique, alors que dans (g), il est question d'une saisie tardive qui lui assigne plutôt une extensité universelle.

Pour traduire ces énoncés en arabe, il est fait usage de l'article-signe préfixé [*al-*], nonobstant les nuances sémantiques qui en découlent. Car, en arabe, il existe deux types de [*al-*] : *al-'ahdiyya* qui couvre les exemples (d-f), et *al-ġinsiyya* pour (g). En ce qui concerne la première catégorie, ou [*al-*] *al-'ahdiyya*, l'usage de l'article sert à identifier le nom sans avoir à parcourir toute l'espèce, comme dans les cas de (d), (e) et (f) s'agissant respectivement d'un « spécifique intratextuel », d'un « spécifique extratextuel » précisé par la situation de discours, ou d'un « spécifique mémoriel », c'est-à-dire qui peut être connu des deux partenaires de la situation d'énonciation. Par ailleurs, dans (g), il est question d'un second type de [*al-*], celui de *al-*

<sup>5</sup> Pour plus de détails sur l'article suffixé qui marque l'indétermination du nom, voir Ayoub; Kouloughli (« Sur le statut », « Sur la valeur »).

*ġinsiyya*, qui sert, soit à parcourir l'espèce en couvrant tous ses membres, il pourra ainsi avoir une valeur distributive, celle de *tout homme* ; soit à parcourir toutes les caractéristiques de l'espèce, comme dans : *tu es l'homme*, qui signifie que toutes les caractéristiques des hommes se sont réunies en toi. (Ġalāyīnī t. 1 147).

## 1.2 L'ARTICLE-SIGNE DANS UNE CONSTRUCTION D'ANNEXION EN ARABE

En ce qui concerne la détermination nominale, un autre aspect de l'usage de l'article apparaît notamment dans les constructions d'annexion. Car, comme nous l'avons précisé plus haut, deux articles en français font face à un seul en arabe [*al-*] pour marquer la définition du nom, alors que dans le cas contraire, il est fait usage de l'article enclitique ou suffixé [*-n*] pour marquer plutôt l'indéfinition. Ainsi, sur le plan sémantique, lorsqu'un nom est muni d'un article, il peut ou non être *défini*, ce qui correspond aux usages respectifs des articles *un* et *le* en français (*un homme*, *l'homme*), et même à celui de son usage à portée générique (*l'Homme*). En revanche, lorsqu'il se présente dans une annexion, il devient en tout état de cause *spécifié*, sans qu'il soit muni d'un déterminant, laissant au nom qu'il est censé le spécifier la possibilité de se munir ou nom du déterminant, selon qu'il se présente sous forme d'un nom propre ou d'un nom commun.

Tout est question de métalangage linguistique, car les mots *déterminé* et *défini* sont tout aussi problématiques l'un que l'autre. Ainsi, pour Djamel Eddine Kouloughli (« Sur le statut »), lorsqu'un nom est *déterminé*, cela signifie qu'il est muni d'un déterminant (préfixé ou suffixé), et donc cette détermination se fait sur le plan morphosyntaxique ; mais la valeur sémantique de cette détermination<sup>6</sup> dépend du degré de définitude ou d'indéfinitude du déterminant qui lui est attaché d'une part, et de la construction syntaxique globale dans laquelle le mot est impliqué de l'autre. Or, pour Kouloughli, le nom arabe « nu » est le seul qu'il faille qualifier d'indéterminé<sup>7</sup>. Par ailleurs, ce nom peut être sémantiquement défini ou indéfini et se présenter ainsi sous deux cas : soit un nom propre, donc il devient défini par nature, soit il peut

<sup>6</sup> Nous mesurons l'ambiguïté rattachée au double usage du mot « détermination » à laquelle nous privilégions celui de « définition ». Ainsi, pour parler d'un nom sur les deux plans, morphologique et sémantique, nous faisons usage désormais du couple *déterminé / défini*.

<sup>7</sup> Notons que lorsque Kouloughli parle d'un nom « nu », il fait allusion à l'usage des noms propres qui ne portent pas l'article (sauf dans des cas spécifiques) car définis par nature, ou à ceux impliqués dans une construction d'annexion, puisqu'ils ne peuvent porter ni le déterminant préfixé [*al-*] ni le suffixé [*-n*].

être impliqué dans un état d'annexion sans être toutefois déterminé car il devient plutôt spécifié ou *muḥaṣṣaṣ*.

Ainsi, dans une construction d'annexion, où deux noms se trouvent en relation de spécification ou *taḥṣīṣ*<sup>8</sup>, nous distinguons : un premier terme appelé 'spécifié' et un second 'spécifiant'. Dans cet *état construit* et sur le plan morphosyntaxique, le premier terme ne prend jamais de déterminant alors que le second peut ou non se munir d'un déterminant. Par ailleurs, sur le plan sémantique, la définition ou la non-définition dépend plutôt du 'spécifiant', c'est-à-dire si le 'spécifiant' est défini, le 'spécifié' se trouve alors indirectement défini et inversement. Cela revient à dire que dans une construction d'annexion, un nom est indéterminé mais il est (indirectement ou directement) défini.

Le premier cas du nom déterminé est illustré par le couple : *al-kalb-u*<sup>9</sup> ('le chien') / *kalb-u-n* ('un chien') ; le second, celui dans lequel le premier nom se présente sans déterminant, est illustré par des noms dans un état d'annexion : *kalb-u zayd-i-n* ('(le) chien de Zayd') / *kalb-u ṣayd-i-n* ('(un) chien de chasse'). A noter que dans les deux cas en arabe, et contrairement au français, le nom actualisé en discours peut se présenter sans déterminant, notamment dans ces constructions puisqu'il revient au second nom de spécifier le premier et d'avoir la possibilité à le définir selon qu'il est lui-même muni d'un déterminant défini [*al-*] ou indéfini [*-n*].

Cela étant, le fait que le nom est muni ou non d'un article lorsque le nom est *défini* sur le plan sémantique, l'absence d'article, dans le cas contraire, ne peut pas se traduire par l'article *un* en français, ce qui va poser des problèmes de traduction desdites constructions, dont le résultat pourrait être : N + N = complément de nom, ou N + N = adjectif, comme dans *la souffrance de l'homme* vs *la souffrance humaine*, et donnera une autre valeur à ces constructions. Il peut aussi être question d'autres valeurs que cette construction permet, ce que révélera la suite de l'étude. Un autre problème va surgir dans la traduction. Ce problème se rattache à l'apparition d'un nom singulier en français traduit par un nom pluriel en arabe, ce qui fait intervenir la catégorie du nombre qui sert à indiquer une correspondance pluriel

<sup>8</sup> The *taḥṣīṣ* (determination) consists in qualifying an indefinite noun by an adjective, or an expression equivalent to an adjective, as a preposition with a genitive, or the genitive of an indefinite noun, *ta rīf* is the defining of the noun by the genitive of a defined noun. (Wright 198). Nous préférons garder le sens de *spécification* pour *taḥṣīṣ*. Pour plus de précision sur ce concept, voir Sartori.

<sup>9</sup> En arabe, les trois cas du nom : nominatif, accusatif et génitif sont marqués respectivement par : *-u*, *-a* et *-i*.

d'accord/pluriel de généricité/diversité dans les deux langues. Tout d'abord, nous allons examiner comment tous ces cas ont été illustrés dans les deux versions du corpus que nous avons disposé en parallèle dans l'objectif de faciliter le repérage des occurrences concernées.

## 2. CORPUS ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Nous avons procédé à l'alignement en parallèle du corpus, opération facilitée par la répartition de la Lettre Apostolique *Salvifici doloris* (désormais : *SD*) en huit parties, dont l'introduction et la conclusion, ainsi que les différentes numérotations des paragraphes. Ainsi, et pour connaître les différents aspects suivant lesquels la souffrance, notamment humaine est présentée, nous avons procédé à traiter dans la première catégorie les occurrences *souffrance* apparues, soit isolées, soit munies d'un adjectif, et ce, afin de savoir comment la ou les définitions changent dans l'objectif de comprendre le passage du spécifique au générique. Car, en examinant de près le corpus arabe, nous nous sommes rendu compte que lorsque le mot *souffrance* apparaît seul dans un énoncé, il est traduit tantôt au singulier, tantôt au pluriel.

Nous avons donc regroupé dans la première catégorie toutes les occurrences *souffrance* précédées de l'article-signé au singulier ou au pluriel. Comme ces occurrences se présentent en grand nombre, elles ont été séparées de celles où le mot *souffrance* est apparu suivi d'un adjectif (*la souffrance physique*), ou lorsqu'il a été précédé d'un possessif (*leur souffrance* ; *ses souffrances*), ou même d'un pronom indéfini (*toute souffrance*). Par ailleurs, le verbe *souffrir* a formé une dernière sous-catégorie avec ses variantes de participe présent *souffrant*, ou son usage particulier avec des pronoms personnels qui viennent marquer une autre étape, celle où le message est adressé directement à tout lecteur potentiel de la *SD*.

Dans la deuxième catégorie, le mot *souffrance*, singulier ou pluriel, se présente dans des constructions verbales (*il parle à ses disciples de ses souffrances* (IV, § 8)<sup>10</sup> ; *le Christ s'achemine vers sa propre souffrance* (IV, § 10)). Cela étant, nous avons remarqué que ce mot se positionne dans certains énoncés après *dans*, ce qui nous a amenée à intégrer une troisième catégorie, celle où *la souffrance* est perçue comme un *contenant* (*dans les*

<sup>10</sup> Pour faciliter le repérage des occurrences, nous avons respecté la répartition des huit parties (en chiffre romain) à laquelle nous avons ajouté la numérotation des paragraphes (en chiffre arabe) et que nous avons recommencée à l'intérieur de chaque partie.



*souffrances infligées par Dieu au Peuple élu...* (III, § 12) ; *Je trouve ma joie dans les souffrances...* (V, § 16)), ce qui a permis d'élaborer les caractéristiques de la souffrance.

Dans la quatrième catégorie, nous avons réparti les occurrences *souffrance* en deux grandes parties selon qu'elles se présentent dans une annexion simple ou double. Dans le cas d'une annexion simple, nous avons distingué entre les occurrences pour lesquelles le terme *souffrance* se présente en position de premier terme d'annexion 'spécifié', et celles pour lesquelles il se présente en second terme 'spécifiant'. Cette répartition a révélé d'autres paramètres qui méritent d'être examinés : l'article-signé (défini ou indéfini / singulier ou pluriel) et le 'spécifiant' selon qu'il est nom propre (*la souffrance du Christ*) ou nom commun (*la souffrance de l'âme*). Enfin, nous avons identifié des constructions verbales pour lesquelles le mot *souffrance* se présente en premier terme d'annexion, notamment avec des verbes tels que *communier* ou *participer* (*Ceux qui communient aux souffrances du Christ* (V, § 10)) ou leurs substantifs respectifs. Une nouvelle répartition a surgi lorsque l'occurrence *souffrance* est apparue tantôt avec un adjectif tel que *humaine* (*la souffrance humaine*) tantôt dans une annexion où le second terme est *l'homme* (*la souffrance de l'homme*), ce qui nous a amenée à assigner à ce cas une répartition indépendante.

En suivant la même démarche, nous avons isolé les énoncés dans lesquels le mot *souffrance* s'est présenté en tant que second terme d'annexion 'spécifiant'. Nous avons repéré plusieurs cas de figure : article-signé au singulier (*le thème de la souffrance*), au pluriel (*les détours de la souffrance*), 'spécifié' suivi ou non d'un adjectif (*la valeur salvifique de la souffrance*), des cas où l'occurrence *souffrance humaine* est en position de second terme d'annexion (*le monde de la souffrance humaine*), avec parfois un article-signé du spécifique (*une description de la souffrance*), enfin, des cas où un nom propre se place en premier terme d'annexion (*l'Évangile de la souffrance*) muni ou non d'un adjectif.

La cinquième et dernière catégorie a été consacrée aux cas où le mot *souffrance* se trouve dans une double annexion, selon qu'il se positionne en tant que premier terme (*les souffrances du futur Oint de Dieu* (IV, § 11)), second terme au singulier (*le problème de la souffrance de l'homme innocent* (III, § 9)), ou au pluriel (*le vaste terrain des souffrances de l'homme* (II, § 2)), ou enfin en tant que troisième terme d'annexion (*la découverte du sens de la souffrance* (I, § 2)).

Pour toutes ces catégories, nous avons isolé les traductions arabes dans des tableaux à double entrée où nous avons marqué le mot ou l'expression traduite en gras dans l'objectif de tracer le processus du passage du spécifique au générique qui s'est rendu saillant, soit avec l'emploi des différents articles-signes ou de leur absence en arabe, soit avec l'intégration de la catégorie du nombre du fait de l'abondance des traductions au pluriel. Le point de départ étant le français, nous allons exposer les cas typiques ainsi que ceux les plus pertinents pour étayer notre analyse.

### 3. COMMENT SE DÉFINIT LA *SOUFFRANCE* DANS *SD* ?

Dans cette partie, nous analysons les traductions des occurrences *souffrance* selon que le mot est muni d'un article-signes au singulier ou au pluriel dans la première sous-catégorie, ou quand il est muni d'un déterminant possessif ou démonstratif dans la seconde. Or, quand *souffrance* est au singulier, nous avons remarqué dans la majorité des cas une correspondance dans la traduction quant à la catégorie du nombre. En revanche, dans la deuxième sous-catégorie, le choix du pluriel a été systématique, notamment lorsqu'il est fait référence à *la souffrance du Christ* reprise par : *sa propre souffrance*, *sa souffrance*, ou *cette souffrance*. Cela nous permet de postuler une hypothèse consistant à dire que, lorsque la *souffrance* caractérise celle du Christ, elle acquiert la valeur d'un pluriel et marque une relation d'appartenance, ce qui sera confirmé dans la traduction arabe. Toutes ces occurrences vont contribuer à donner une définition complète et diversifiée de la souffrance, lorsque le terme est employé au singulier générique, car ladite souffrance renvoie à *tout type de souffrance quel qu'il soit*.

D'abord, et comme première définition de la *souffrance* telle qu'elle apparaît dans l'introduction, il s'agit d'une « souffrance [qui] semble appartenir à la transcendance de l'homme ; c'est un des points sur lesquels l'homme est en un sens 'destiné' à se dépasser lui-même, et il y est appelé d'une façon mystérieuse » (Intro, § 4). C'est la prémisse postulée et qui révèle par le singulier générique une vérité universelle prouvée tout le long de la *SD*. La majorité des occurrences sont au singulier en français suivies d'une traduction arabe, elle aussi, au singulier. Or, à notre avis, bien que ce singulier soit un singulier d'accord, il peut marquer le générique avec l'usage de [*al-*] *al-ğinsiyya*, puisque cet article-signes tend à parcourir toutes les caractéristiques de l'espèce et pourra être remplacé par *kull* 'tout'. Ce test sera aussi applicable

en français en ajoutant *toute souffrance quelle qu'elle soit*. Par ailleurs, lorsque l'occurrence est répétée dans d'autres énoncés qui suivent, il est fait usage de [al-] *al-'ahdiyya*, qui a pour valeur d'être un « spécifique intratextuel ».

En effet, ce passage de l'un des articles-signes à l'autre marque bien que, la souffrance, dans un sens générique, ne se définit que par ses caractéristiques, elle n'existe pas dans l'absolu, elle est le résultat de ce que l'homme subit, surtout qu'elle ne provient pas directement de Dieu mais du monde dont il est le Créateur, ce que prouve l'exemple (1) dont la traduction par un verbe avec un pronom affixe sujet de 3<sup>e</sup> personne du singulier confirme cette interprétation avec le choix du sujet « l'homme » conçu dans le sens de « patient » et non « agent » de la souffrance.

- |   |  |
|---|--|
| (1) <b>L'homme</b> , en effet, ne pose pas cette question au monde, bien que <b>la souffrance</b> <sup>11</sup> lui vienne souvent de lui, [...]. (III, § 4). | wa-lakinna <b>al-insān</b> lā yastaqšī hađīhi al-mas'ala ladā al-'ālam, ruġma anna-hu ġāliban mā <b>yata'allamu</b> min al-'ālam [...] |
|---|--|

Un autre argument vient étayer ce raisonnement avec l'apparition de la traduction par un singulier dans (2) :

- |   |  |
|---|--|
| (2) Si, en effet, l'existence du monde ouvre pour ainsi dire le regard de l'âme humaine à l'existence de Dieu, à sa sagesse, sa puissance et sa magnificence, le mal et <b>la souffrance</b> semblent obscurcir cette image, [...]. (III, § 4). | wa-iđā kana wuġūd al-'ālam yaftaħu, iđā ṣaħħa al-ta'bīr, baṣīrat al-insān 'alā wuġūd allah wa-ħikmatī-hi, wa-qudratī-hi, wa-'ađamatī-hi, fa-yabdū anna al-šarr <b>wa-l-alam</b> yuġaššīyāni aħyānan hađīhi al-šura tamāman [...] |
|---|--|

A la suite de cette partie, deux points de vue ont été exposés : le premier postule que la « souffrance atteint toujours l'homme comme peine pour un délit » (III, § 5), elle est perçue comme « une peine infligée par Dieu pour les péchés des hommes » (III, § 6), ou une « punition du péché [qui] s'appuie sur l'ordre de la justice » (III, § 7) – ce que Job va contester : « Job conteste la vérité du principe qui identifie la souffrance avec la punition du péché » (III, § 8) –, et le second postule que « s'il est vrai que la souffrance a un sens comme punition lorsqu'elle est liée à la faute, il n'est pas vrai au contraire que *toute souffrance soit une conséquence de la faute et ait un caractère de punition* » (III, § 9). Cela permet d'exclure, de la souffrance en général, une autre souffrance qui n'est pas liée à une faute.

<sup>11</sup> Nous avons opté pour le caractère gras pour marquer le mot, ou l'expression objet d'étude, car l'italique a été adopté pour certains passages dans le texte-source.

C'est ce point de vue qui va être démontré par la suite, et le passage de l'article-signe [*al-*] *al-ğinsiyya* à celui de [*al-*] *al-'ahdiyya* ne fait que le confirmer, puisque le premier couvre une partie de la définition de la souffrance dans son caractère générique, alors que le second renvoie à des situations précises pour démontrer plutôt ses aspects spécifiques. Or, ce passage en arabe tissé par les deux articles-signes se fait dans un sens opposé, notamment lorsque le mot *souffrance* apparaît seul avec pour objectif de confirmer que c'est le générique qui donnera plusieurs sous-types de spécifique. En d'autres termes, il n'y a pas de généralité dans la définition de la souffrance, mais des cas spécifiques pour lesquels il y a souffrance.

### 3.1 LES PROPRIÉTÉS DE LA *SOUFFRANCE*

Dans la deuxième sous-catégorie, la présence d'un démonstratif ou d'un possessif montre que l'occurrence est, soit déjà annoncée par l'emploi d'un pronom suffixe qui renvoie à la 3<sup>e</sup> personne *hi* ('lui / son / sa') comme dans « par cette souffrance » (IV, § 9) traduit par *bi-wasiyat ālāmi-hi* qui renvoie au « Christ », soit qu'elle renvoie au possesseur « Tout homme » qui figure dans l'énoncé « Tout homme, par sa souffrance personnelle, constitue... » (II, § 11) traduit par une phrase verbale : *wa-yušakkilu kull insānin bi-alamihī*. Dans les deux cas, il y a un singulier en français, mais là où il est question de *la souffrance du Christ*, la traduction se fait par un pluriel, alors que pour celle de « tout homme » le singulier est d'usage. En revanche, lorsqu'il est question des « hommes » qui « abordent leur souffrance » (VI, § 14), sachant que le possesseur est pluriel et que l'objet possédé est singulier, la traduction du mot *souffrance* se fait par un singulier *al-alam*, alors qu'en arabe la forme du pluriel est tolérée dans ce cas de figure « envers le prochain et sa souffrance » (VII, § 8) traduit par le pluriel *tiğah al-qarīb wa-ālāmi-hi*. Ainsi, la traduction de ces deux occurrences montre que le singulier et le pluriel cessent de remplir leur fonction d'accord qui indique le nombre pour désigner à la fois la généralité et la diversité. En effet, c'est l'extension nominale qui est en jeu ici. Car, selon Guillaume :

L'extension nominale rendue par les moyens qui lui sont proprement ceux de l'article est une extension qui, essentiellement, ne fait pas appel au nombre, le nombre emportant avec soi l'idée de pluralité. Et si, nonobstant cette continuité essentielle, l'article prend la marque du nombre, c'est-à-dire du pluriel, le nombre dont il prend la marque reste étranger à sa nature continue : il n'est pas plus qu'un nombre d'accord en vertu duquel l'article, une fois opérée l'extension continue qui

est de son ressort, s'accorde en nombre avec un substantif pris au pluriel. (*Leçons de linguistique 1945-1946* 173-181)

Or, en arabe, l'absence d'un article au pluriel oblige le nom à combler cette pluralité et à se doter lui-même du pluriel lorsque la diversité est visée. C'est la raison pour laquelle il existe différents types de pluriel ainsi qu'un duel en arabe, et ce, pour marquer à la fois la discontinuité et la continuité, faute d'une correspondance entre nombre et article. Ainsi, nous remarquons que, dans certains cas, le pluriel correspond à un pluriel d'accord, notamment lorsqu'il est question d'une totalité diversifiée « de toutes les souffrances » (IV, § 5) traduit par *ḡamī' al-ālām*, alors que « toute souffrance » (III, § 1) est traduit par *kull alam* correspondant ainsi à un singulier générique.

Tout cela amène à choisir un nom au pluriel faute d'un article pluriel en arabe qui aurait pu représenter la diversité sous la pluralité. Cela apparaît notamment lorsque le mot *souffrance* est suivi d'un adjectif, comme dans « la souffrance physique et la souffrance morale » (II, § 2) traduit par *al-alam al-ṭabī'yy wa-l-alam al-ma'nawīyy*, ou de celle de « les souffrances morales » (II, § 4) par *al-'adābāt al-ma'nawīyya*, ce qui montre que la catégorie du nombre remplit son rôle d'accord entre le français et l'arabe. A noter que le mot *souffrances* dans cette dernière occurrence est traduit par *al-'adābāt*, terme qui correspond à *souffrance* lorsqu'il n'a pas le sens de *douleur*. En effet, le mot *souffrance* prête aussi à confusion dans la traduction aussi bien en langue-cible qu'en langue-source, le français. Car, pour comprendre la souffrance, il faut d'abord pénétrer son monde et son essence, notamment dans la partie II d'où ces exemples sont tirés.

En effet, il y a deux aspects de la souffrance : le premier apparaît dans la médecine qui va la traiter selon que cette science est définie comme étant un « art de soigner » (II, § 2). Par ailleurs, la souffrance occupe un terrain plus vaste, car elle apparaît de diverses manières qui ne sont pas toujours observées par la médecine. Nous accédons ainsi ici à la compréhension de son essence qui consiste à dire que la souffrance est plus complexe que la maladie et qu'elle est même « enraciné[e] dans l'humanité elle-même » (II, § 2). D'où la distinction entre *souffrance physique* et *souffrance morale* qui reflète la double facette de l'être humain. D'où à nouveau, la distinction entre douleur et souffrance : la souffrance physique provient du mal éprouvé par le corps, alors que la souffrance morale est une « douleur de l'âme », comme l'affirme Paul Ricœur. Par conséquent, il y a une divergence dans la traduction entre *al-'adāb* 'souffrance morale' et *al-alam* 'souffrance physique' ou 'douleur'. En

revanche, le choix de la première traduction n'apparaît que rarement dans la version arabe, même s'il est question de deux types de souffrance.

### 3.2 LES CARACTÉRISTIQUES DE LA *SOUFFRANCE*

Une caractéristique de la souffrance apparaît avec l'usage du verbe *souffrir* et de son participe présent *souffrant* qui montre que la souffrance n'est plus perçue comme statique, mais une dimension humaine et mobile lui est ajoutée, puisque la douleur se sent et se vit. Car bien qu'elle se présente d'abord comme une douleur liée à une maladie dans les parties II et III (énumération des souffrances que l'homme peut éprouver) et dont la traduction se fait, soit par un verbe avec un pronom affixe à la 3<sup>e</sup> personne du singulier renvoyant au substantif *homme* (3), soit par un verbe dont le sujet est un pronom visant à marquer l'indéfini *fī man yata'allam* ('chez quiconque qui souffre') représentant ainsi tout être humain quel qu'il soit dans cette occurrence « dans le sujet même qui souffre » (III, § 13), elle devient plutôt liée à une souffrance morale ou humaine tout au long de la partie IV et devient ainsi pour le « Fils de même nature que le Père [et qui] souffre en tant qu'homme » (IV, § 14).

- |  |  |
|--|--|
| <p>(3) Mais seul l'homme, en souffrant, sait qu'il souffre et se demande pour quelle raison ; et il souffre d'une manière humainement plus profonde encore s'il ne trouve pas de réponse satisfaisante. (III, § 3)</p> | <p>lakinna al-insān waḥda-hu, al-muṣāb bi-l-alam, ya'rifu <b>anna-hu yata'allamu</b>, wa-yabḥaṭu 'an al-sabab. <b>wa-hūwa yata'allamu bašariyyan, bi-ṭarīqatin ašadd</b>, in lam yahtadi ilā al-sabab.</p> |
|--|--|

Voici donc le changement de dimension de la souffrance qui cesse d'être une souffrance ressentie et subie pour devenir une souffrance éprouvée et vécue dans toutes ses « dimensions humaines » car vécue par le Fils de Dieu. De plus, avec l'apparition du verbe *souffrir* dans cette partie, l'usage des pronoms personnels sort de celui de la 3<sup>e</sup> personne du singulier pour viser d'autres personnes comme « ceux qui souffraient » (IV, § 17) traduit par *al-marḍā* ('les malades'), ou « vous qui souffrez » (V, § 10) dans une réplique de Paul adressée aux Thessaloniens traduit par un verbe avec pronom affixe sujet qui renvoie à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel *tata'allamūn*.

Par ailleurs, le singulier et le pluriel d'accord cessent de l'être d'une langue à l'autre, car l'indéfinition est poussée à l'extrême où « ceux qui souffrent » (VII, § 2) se traduit par *li-man ḥalla bi-hi al-alam* ('pour toute personne qui subit la souffrance') avec une nuance de passivité. Cette géné-

ralisation ou indéfinition se trouve accentuée à la fin, notamment dans la conclusion, où l'emploi de *vous* (4) peut bel et bien désigner à la fois le ou les destinataires, ainsi que toute personne potentiellement concernée par la souffrance, même si la signification de la souffrance a été donnée en amont dans (5) et traduite par un nom verbal.

- |   |   |
|---|---|
| <p>(4) Et nous demandons à <b>vous tous qui souffrez</b> de nous aider. [...] que <b>votre souffrance</b> unie à la Croix du Christ soit victorieuse ! (VIII, § 8)</p>  | <p>wa-nas'alu-kum ġamī'an, <b>antum al-lađina yuqāsūna al-ālām</b>, an tusānidū-nā. [...] li-takun al-ġalaba <b>li-alamikum</b> al-maqrūn bi-šalīb al-masīh.</p>                              |
| <p>(5) Selon cette conception, <b>souffrir</b> signifie devenir particulièrement <i>réceptif</i>, particulièrement <i>ouvert à l'action des forces salvifiques de Dieu</i> offertes à l'humanité dans le Christ. V, § 14)</p> | <p>wa-biḥasab hađā al-mafhūm, yuṣbiḥu <b>al-ta'allum</b> murādifan 'alā al-aḥṣaṣ li-l-taḥasus wa-l-infitāḥ 'alā qūwwat allah al-ḥalāṣiyya al-latī ġā'a bi-hā al-sayyīd al-masīh al-insān.</p> |

Dans la partie qui va suivre, le sens de la souffrance s'élargit considérablement de manière à ce que la souffrance acquière une autre caractéristique et devienne un contenant dont la présence et la cause se justifient mutuellement. Nous assistons ainsi à une non-correspondance entre singulier et pluriel, dans la mesure où un nom singulier en français est traduit par un nom pluriel en arabe, notamment lorsqu'il est question de la *souffrance du Christ* repérée par le biais du possessif « sa » dans l'occurrence « Dans sa souffrance » (IV, § 13) traduit par *wa-bi-ālāmi-hi* ('par ses souffrances'). Car, ici, la souffrance se substitue aux péchés rachetés par le Fils de Dieu pour éviter la souffrance aux hommes et, dans ce sens elle devient une *souffrance humaine*, puisqu'elle est vécue et éprouvée par le Fils de Dieu à leur place.

Par ailleurs, lorsqu'il est question des souffrances des autres hommes représentée par « Dans leurs souffrances » (V, § 13), la traduction se fait par un pluriel *mađāyiq* ('obstacles') qui évite l'usage de *ālām*. Cette observation est confirmée par un énoncé de vérité générale qui montre comment la souffrance de l'homme se rapproche de celle du Christ et la traduction se fait par un nom singulier qui marque le générique dans (6) :

- |   |   |
|---|---|
| <p>(6) A travers les siècles et les générations humaines, on a constaté que <b>dans la souffrance se cache</b> une <i>force</i> particulière <i>qui rapproche</i> intérieurement l'homme <i>du Christ</i>, une grâce spéciale. (VI, § 11)</p> | <p>wa-qađ tabayyana, 'abra al-'uṣūr wa-l-aġyāl, anna hunāka qūwwatan farīdatan takmunu <b>fī al-alam</b> wa-tarbuṭu al-insān irtibāṭan waṭīqan bi-l-masīh, wa-ḥađiḥi ni'ma ḥāṣṣa.</p> |
|---|---|

C'est ainsi que dans et à travers la souffrance, le Christ se rapproche des humains, surtout qu'il a senti en lui la souffrance pour tous les humains, ce qui se traduit par un singulier générique dans les deux langues. Par ailleurs, lorsque le mot *souffrance* apparaît dans une construction verbale, notamment après les verbes *éprouver*, *parler*, etc., ou la préposition *sur*, il s'utilise avec pour objectif de s'interroger sur le *sens de la souffrance*. Cela étant, un parfait accord s'observe dans la traduction quant à la catégorie du nombre, dans la mesure où le singulier est traduit par un singulier (7) et inversement, même si pour (8) le caractère passif se trouve accentué.

- |   |  |
|---|--|
| <p>(7) Et si le Seigneur consent à <b>éprouver Job par la souffrance</b>, il le fait <i>pour montrer la justice de ce dernier</i>. La souffrance a un caractère d'épreuve. (III, § 9)</p> | <p>wa-iḏā kāna qad raḏiya al-rabb <b>bi-an yuḡarriba ayyūb wa-yumtaḥana bi-l-alam</b>, fa-qad ṣana'a ḏalika li-yuzhira birra-hu. inna li-l-alam ṭāba' imtiḥān.</p> |
| <p>(8) On connaît l'histoire de cet homme juste, qui, sans aucune faute de sa part, est <b>éprouvé par de multiples souffrances</b>. (III, § 5)</p>                                       | <p>inna-hā ma'rūfa qiṣṣat haḏā al-raḡul al-ṣiddīq <b>al-laḏī nālat-hu ālāmun kaṭīratun</b> lā tuḥṣā dunamā ḏanb.</p>   |

#### 4. SPÉCIFICATION DE LA SOUFFRANCE DANS UNE ANNEXION SIMPLE

Nous nous intéressons ici au mot *souffrance* qui figure en position de 'spécifié' ou premier terme d'une annexion simple. L'annexion<sup>12</sup> assure un ensemble de relations entre le 'spécifié' et le 'spécifiant' dont : (a) l'appartenance ; (b) la matière et la forme ; (c) la cause et l'effet ; (d) la partie d'un tout ; (e) l'objet de l'action et de l'agent ; et (f) la chose possédée par le possesseur et inversement.

<sup>12</sup> By the genitive is indicated: (a) the person to whom [or the thing to which] the quality designated by the governing word belongs as *ḥikmatu allahi* ('the wisdom of God'); (b) the material of the form and the form of the material, as *bayḏatu fiḏḏatin* ('an egg of silver'); (c) the cause of the effect and the effect of the cause, as *ḥāliq al-arḏi* ('the creator of the earth'); (d) the part of the whole and the whole as embracing the parts, as *ra'su al-ḥikmati* ('the beginning of wisdom'); (e) the thing possessed by a possessor and the possessor of a thing possessed, as *ḥazīnātu as-sulṭāni* ('the treasury of the sultan'); (f) the object of the action and of the agent, as *ḥalqu as-samā'i* ('the creation of the heaven'). (Wright 199).



4.1 PREMIER TERME D'UNE ANNEXION : *LA SOUFFRANCE DE + N*

Les occurrences ont été réparties en deux cas, selon que le 'spécifiant' est un nom propre (NP) ou un nom commun (NC). Ainsi, là où c'est un NP, trois constructions ont été identifiées selon que l'article-signe est au singulier, au pluriel, ou selon qu'il figure dans une construction verbale avec les verbes *participer à* ou *communier au* ainsi que leurs substantifs respectifs. Mais là où il est un NC, les occurrences ont été réparties en plusieurs cas, selon que l'article-signe est au singulier ou au pluriel pour l'un des deux termes de l'annexion et inversement, ainsi que selon la présence d'un adjectif ajouté au 'spécifié', et enfin, selon la présence du syntagme *la souffrance humaine* qui sert à comparer les occurrences *la souffrance de l'homme / des hommes* vs *la souffrance humaine*.

4.1.1 N = *nom propre*

Pour cette construction, nous avons repéré 7 énoncés dont la traduction n'a pas respecté l'accord en nombre selon que le NP est « Job » ou « le Christ ». Dans le premier cas où *souffrance* est au singulier, il est traduit au singulier lorsqu'il apparaît dans « la souffrance de Job le juste » (III, § 10) *li-alam ayyūb*, et au pluriel dans « La souffrance du Christ » (V, § 5) *ālām al-masīh*. En revanche, lorsque l'occurrence est au pluriel, comme dans « les souffrances du Christ » (V, § 5), la traduction reste au pluriel *awġā' al-masīh*, même si le mot *awġā'* ('douleurs') lui a été privilégié. Devant cette non-conformité d'accord, il est légitime de s'interroger sur la portée des souffrances : comment les interpréter ? Pourquoi le pluriel cesse de représenter le pluriel d'accord en arabe ? Et que signifie-t-il ?

En effet, c'est dans la sous-catégorie suivante, avec son apparition en position de 'spécifié' que le terme *souffrance*, qu'il soit au singulier, au pluriel ou muni d'un article-signe *la / les*, qu'il représente l'aspect générique, car avec la présence d'un seul article-signe au singulier en arabe, il appartient au mot de se doter lui-même du nombre pluriel pour représenter à la fois la diversité et la généralité, ce que marquent *al-mušāraka fī ālām al-masīh* et *al-ištirāk fī ālām al-masīh* représentant les traductions respectives de « La participation même à la souffrance du Christ » (V, § 6) et « la communion aux souffrances du Christ » (V, § 10) et faisant apparaître un usage systématique du pluriel. Cela fait appel à l'extension nominale en arabe, là où le nom se trouve obligé de représenter cette pluralité discontinue faute d'un article au pluriel. En ce qui concerne les autres occurrences, elles sont apparues au

pluriel à l'instar de leurs traductions, ce qui accentue la notion du pluriel d'accord qui marque toutefois la diversité.

#### 4.1.2 N = *nom commun*

Dans cette partie, le 'spécifiant' est un nom commun, plusieurs constructions sont apparues selon que le 'spécifié' et le 'spécifiant' sont suivis d'un article-signe au singulier, au pluriel, ou selon que l'un d'eux est suivi d'un article-signe au singulier et l'autre au pluriel et inversement. Une seule occurrence est apparue là où le 'spécifié' est précédé de *une*. Nous avons identifié ensuite plusieurs cas ayant comme NC : « l'homme » (2 occurrences), « l'âme » et « son prochain » une occurrence chacun. Par ailleurs, la traduction n'était pas partout homogène. Cela a permis de mettre en évidence une multiplicité de valeurs que la construction d'annexion permet d'avoir. Ainsi, dans (9), la traduction n'obéit pas à la construction du texte-source puisqu'elle place le substantif « l'homme » en position de sujet, sujette toutefois à souffrance dans le sens de « patient ». Donc, ici, *la souffrance de l'homme* cesse de renvoyer à *la souffrance humaine* et réfère plutôt à *une souffrance spécifique* qui fait souffrir *un homme quelconque* et non pas *tous les hommes*, amenant à distinguer l'indétermination aléatoire qui se matérialise par le choix d'une personne parmi d'autres.

- |   |   |
|---|---|
| <p>(9) Au sein de ce qui constitue la forme psychologique de la souffrance se trouve toujours une <i>expérience</i> du <i>mal</i> qui entraîne <b>la souffrance de l'homme</b>.<br/>(II, § 7)</p> | <p>wa-li-ḥaḍā fa-inna hunāka dā'imān fi kull šakl min aškāl al-'aḍāb al-nafsāniyy, mu'anāt min šarr <b>yata'allamu lahu al-insān.</b></p> |
|---|---|

Cela n'a pas été le cas dans la construction « la souffrance de l'homme » (IV, § 4) traduite par *al-alam al-bašariyy* (nom + adjectif) au lieu d'une construction verbale comme dans l'exemple précédent, ce qui attribue au second terme la valeur d'adjectif du fait de l'accord en genre, nombre, cas et définition avec le nom. En revanche, dans « la souffrance de l'âme » (VII, § 8), la traduction *ālām al-nafs* correspond à une construction typique d'annexion où le premier terme se présente sans article-signe pour laisser au second la possibilité de le spécifier en se dotant de l'article-signe [*al-*]. Donc, la même construction d'annexion a donné trois traductions, et par conséquent, trois valeurs différentes.

Par ailleurs, nous avons repéré une construction typique d'annexion dans deux constructions : « *la souffrance d'un autre homme* » (VII, § 2) traduit

par *ālām raġulin* ('souffrances d'un homme') et « la souffrance d'autrui » (VII, § 8) traduit par *alam al-ġayr* qui montre que l'apparition en français du premier terme au singulier n'a pas empêché la traduction respective par un pluriel puis par un singulier. Ainsi, ce non-accord singulier/pluriel lors du passage vers l'arabe pourrait être dû à la volonté de montrer à la fois la pluralité et la diversité, lorsque l'unité (*l'homme*) ou la collectivité (*autrui*) est visée.

Mais là où le 'spécifiant' est précédé d'un article-signé au pluriel, nous avons repéré deux occurrences « la souffrance des autres » (VII, § 2/ § 4) : la première est traduite par une phrase verbale *mā yuqāsī-hi al-āḥarūn min ālām* ('ce que les autres endurent de douleurs') pour insister davantage sur le caractère passif et subi de la souffrance, et la seconde par une construction typique et littérale de l'annexion *ālām al-āḥarīn* ('souffrances des autres').

En revanche, dans deux énoncés où le 'spécifié' est précédé d'un article-signé au pluriel, deux traductions ont été proposées. Ainsi, pour « les souffrances du monde animal » (Intro, § 4) une phrase verbale a été proposée *al-ḥayawānāt tu'ānī min al-alam* ('ce que les animaux éprouvent comme douleur') et ce, pour esquiver le pluriel et désigner un singulier avec détournement du terme « animal » en sujet syntaxique et patient sémantique, et une construction typique d'annexion pour « les souffrances du temps présent » (V, § 11) traduit littéralement par *ālām haḍā al-zamān*.

Enfin, dans (10) contenant deux occurrences de *souffrance*, deux traductions sont apparues : la première a été traduite par un nom singulier sans annexion, alors que dans la seconde, la construction d'annexion est mise en relief par une traduction d'annexion ayant la valeur d'un possessif<sup>13</sup> qui renvoie au Christ Rédempteur.

- |  |   |
|--|---|
| <p>(10) On peut dire que c'est <b>une souffrance de « substitution »</b> ; mais elle est surtout <b>une souffrance de « rédemption »</b>. (IV, § 13)</p> | <p>wa-yumkin al-qawl hunā anna (sic) al-alam huwa <b>alam "bi-l-wakālat"</b>, walakinna-hu qabl kull "<b>alam fādin</b>".</p> |
|--|---|

Cette diversité traductive met en valeur les diverses nuances sémantiques qui accompagnent les constructions d'annexion d'une langue à l'autre.

Mais là où l'occurrence *souffrance* paraît munie d'un adjectif, deux types de construction sont apparues : la première contient un article-signé au singulier devant *souffrance* en position de 1<sup>er</sup> terme d'annexion suivi d'un ad-

<sup>13</sup> Cela renvoie à la classification (a) de la construction d'annexion.

jectif avec NP en position de second terme, la deuxième contient un article-signé au pluriel avec NC en position de second terme. Or, dans les deux cas, la traduction du mot *souffrance* est rendue par un nom au pluriel, ce qui infirme le caractère du pluriel d'accord, puisque dans la première construction où le NP est « le Christ », le pluriel renvoie à l'hypothèse que nous avons formulée au début de notre étude, alors que dans les cas où le second terme est NC, il faut que l'occurrence *souffrance* soit munie d'un article-signé au pluriel pour que le pluriel d'accord figure en arabe. Tel est le cas dans (11) et (12) avec l'apparition de deux occurrences, une au singulier et l'autre au pluriel :

- |   |   |
|---|---|
| <p>(11) En découvrant grâce à la foi <b>la souffrance rédemptrice du Christ</b>, l'homme découvre en même temps en elle <b>ses propres souffrances</b>, [...]. (V, § 6)</p>                                     | <p>wa-l-insān ladā iktišāfi-hi bi-l-imān <b>ālām al-masīḥ al-fādiya</b>, yaktatšifu fī al-waqt 'ayni-hi fī-hā <b>ālāma-hu al-ḥaṣṣat</b>, [...].</p> |
| <p>(12) <i>L'Église</i>, [...], est précisément la <i>dimension</i> dans laquelle <b>la souffrance rédemptrice du Christ</b> peut être constamment complétée par <b>la souffrance de l'homme</b>. (V, § 20)</p> | <p>wa-l-kanīsa, [...] hīya al-zāwīya al-laṭī yumkinu min-hā 'an tutimma <b>ālām al-bašar</b> dunamā inqitā'in, <b>ālām al-masīḥ al-fādiya</b>.</p>  |

Mais lorsque le second terme est un NP et que le premier paraît muni d'un article-signé pluriel dans « les souffrances physiques et morales des hommes » (VIII, 15), la traduction se fait par un nom au pluriel *ālām al-nās al-ḡasadiyya wa-l-nafsiyya*, confirmant davantage la persistance de la diversité sous la pluralité.

#### 4.1.3 *La souffrance humaine est-elle la souffrance de l'homme ?*

C'est dans cette construction que l'occurrence *la souffrance humaine* se dote de la ou des valeur(s) d'annexion, selon que la traduction s'effectue par un adjectif ou par une annexion qui marque, soit la spécification, soit l'appartenance. Les occurrences ont été groupées selon qu'elles sont apparues devant un article-signé au singulier, au pluriel, ou devant un pronom indéfini qui marque un autre degré de généralisation.

Différentes traductions ont ainsi été proposées, elles présentent toutes des points de vue variés. Ainsi, dans (13), la première occurrence est traduite par un nom + adjectif, puisqu'en arabe l'adjectif suit le nom qu'il qualifie en genre, nombre, cas et définition (muni ou non d'un article-signé), alors que la deuxième occurrence y fait plutôt allusion en employant un pronom de 3<sup>e</sup>

personne qui renvoie au « contenu humain ». Ainsi, la *souffrance humaine* ne représente pas une occurrence typique qui doit nécessairement se traduire par un nom + adjectif mais elle peut avoir d'autres valeurs, notamment de spécification. Dans le deuxième cas de figure (14), elle est traduite par *alam al-nās* ('souffrance des gens'), c'est-à-dire qu'il est question de marquer l'appartenance, comme s'il s'agissait d'une annexion.

- |  |   |
|--|---|
| <p>(13) Non seulement elle accompagne la <b>souffrance humaine</b>, mais elle semble aller jusqu'à en déterminer le contenu humain, <b>ce pour quoi la souffrance est à proprement parler une souffrance humaine</b>. (III, § 2)</p> | <p>wa-huwa sū'ālun lā yaqtarinu <b>bi-l-alam al-bašariyy</b> wa-ḥasb, lakinna-hu yabdū anna-hu yuḥaddidu muḥtawā-hu <b>al-bašariyy</b>, a'nī mā <b>bi-hi yakūnu al-alam, 'alā waḡh al-taḥdīd</b>.</p> |
| <p>(14) La <b>souffrance humaine</b> a atteint son sommet dans la passion du Christ. (IV, § 20)</p>  | <p><b>inna alam al-nās</b> qad balaḡa ḡurwata-hu fi ālām al-masīḥ.</p>  |

Par ailleurs, dans (15), nous assistons à un retournement de situation, car là où l'occurrence *souffrance humaine* est au singulier, la traduction se fait par un pluriel et inversement. Cela veut dire que dans le premier cas, il est plutôt question d'une diversité alors que dans le second c'est le pluriel générique en français qui se traduit par un singulier générique en arabe. A noter que, dans les deux cas, l'adjectif *humaine* est traduit par un adjectif en arabe *al-bašariyy*. En revanche, dans (16), la première occurrence est traduite par un singulier et la seconde par un pluriel, notamment dans le cas où il est question de « la souffrance rédemptrice du Christ », traduit par *ālām al-masīḥ al-fadīya*, confirmant ainsi notre hypothèse. Encore une fois, la traduction a été rendue par un adjectif.

- |   |   |
|---|---|
| <p>(15) Plus l'homme est menacé par le péché, plus sont lourdes les structures du péché que le monde actuel porte en lui-même, et plus est éloquente la <b>souffrance humaine</b> en elle-même. Et plus aussi l'Église éprouve le besoin de recourir à la valeur <b>des souffrances humaines</b> pour le salut du monde. (VI, § 17)</p> | <p>wa-biqadri mā tuhaddidu al-ḡaṭī'a al-insān, wa-biqadr mā taštaddu waṭ'at al-ḡaṭī'a al-laṭī yaḡmilu-hā al-'ālam fi ḡāti-hi, tata 'āzamu aḡammīyat <b>al-ālām al-bašariyya</b>, wa-tuḡṭarru al-kanīsa ilā istiḡdām mā fi <b>al-alam al-bašariyy</b> min ḡayrin li-aḡli ḡalāš al-'ālam.</p> |
| <p>(16) Ces paroles sur l'amour, sur les actions charitables liées à la <b>souffrance humaine</b>, nous permettent encore une</p>   | <p>wa-ḡaḡiḡi al-aḡwāl fi al-maḡaba, wa-a'māl al-maḡaba al-murtaḡiṭa <b>bi-l-alam al-bašariyy</b>, takšifu la-nā marratan ḡaḡīdatan 'an</p>  |

fois de découvrir, à la base de <b>toutes les souffrances humaines, la souffrance rédemptrice du Christ.</b> (VII, § 12)	anna <b>ālām al-masīh al-fadiya takmunu fi ġamī' al-ālām al-bašariyya.</b>
--	--

Par ailleurs, dans les cas où l'article-signe est au pluriel, la traduction conserve le pluriel pour la majorité des occurrences repérées, même si dans d'autres, la traduction du nom + adjectif donne une annexion en arabe. Cela apparaît dans la traduction de « des souffrances humaines » (IV, § 4), où l'adjectif est traduit par une annexion *ālām al-bašar* ('les souffrances des humains'), alors que dans (17) et malgré l'apparition de la deuxième occurrence au singulier dans « sa souffrance salvifique » renvoyant au *Christ* par l'anaphorique *sa*, la traduction se fait par un pluriel, l'adjectif étant conservé dans la traduction.

(17) Il est écrit par tous ceux <i>qui souffrent avec le Christ</i> , en unissant <b>leurs souffrances humaines à sa souffrance salvifique.</b> (VI, § 10)	wa-yaktubu-hu ġamī' 'ūla'ika al-laḍīna yata'allamuna ma' al-masīh, fa-yuqrinūna <b>ālāma-hum al-bašariyya bi-ālāmi-hi al-ḥalāšiyya.</b>
--	---

Enfin, l'apparition de l'occurrence *toute souffrance humaine* (IV, § 7 ; Intro, § 7 ; V, § 19) qui marque l'expression de la totalité a donné trois types de traduction : le premier avec la traduction canonique dans *li-kull alamin bašariyyin* ('pour toute souffrance humaine'), le second avec l'apparition de l'article-signe [*al-*] avec une valeur de singulier générique dans *li-l-alam al-bašariyy* ('pour la souffrance humaine'), et le troisième avec l'apparition à la fois d'une traduction par un pluriel devant l'occurrence « le Christ a opéré par sa propre souffrance » qui a conditionné l'usage du pluriel et ce, malgré l'apparition du singulier dans *ālām al-bašar* ('la souffrance des humains'), où dans ce dernier cas, la traduction s'est faite par une annexion.

Dans cette construction, nous prenons connaissance des adjectifs ou des noms qui spécifient la souffrance, car l'annexion est une construction qui consiste à accorder au 'spécifié' les caractéristiques du 'spécifiant', qui, en plus de marquer l'appartenance peut aussi spécifier, en attribuant au nom placé en annexion les caractéristiques de son 'spécifiant'. Ici, le groupe nominal *la souffrance* n'a pas sa spécification *humaine*, mais elle est prise dans un sens général, où ce sont précisément les caractéristiques qui l'entourent qui servent à lui attribuer de spécifications précises sans qu'elle soit à l'avance de nature *humaine*.

4.2 DEUXIÈME TERME D'UNE ANNEXION : N + *DE LA SOUFFRANCE*

Lorsque le mot *souffrance* se trouve en position de second terme d'annexion, il aura une autre fonctionnalité. Car, étant de nature polysémique et en position de 'spécifiant', il va subir une réduction du sens de la part de son 'spécifié'. Cela nous amène à effectuer quelques subdivisions dans cette catégorie qui se rattache à des paramètres déjà mentionnés, tels l'article-signes, par exemple, selon qu'il est au singulier ou au pluriel, ou selon qu'il est fait usage d'un article-signes à portée spécifique (un), ou générique (le) avec toutes les nuances d'effet de sens que ces deux articles-signes peuvent assurer.

L'autre paramètre se rattache au fait que le premier terme d'annexion peut être un NC suivi d'un article-signes au singulier ou au pluriel, ou d'un article-signes marquant le spécifique (un), ou selon que le 'spécifié' est muni d'un adjectif dont le rôle est d'attribuer une qualité à ce 'spécifié' et qui sera transmise par annexion au 'spécifiant' formant ainsi dans la traduction un seul syntagme. Le dernier cas de cette partie marque l'apparition de l'adjectif *humaine* comme qualificatif de la *souffrance*, ce qui contribue à ajouter une autre dimension à la traduction, selon la valeur qu'acquiert le second terme dans le syntagme. Nous avons pu identifier aussi une dernière sous-catégorie, celle où le 'spécifié' est un NP qui se trouve principalement dans les occurrences « Évangile de la souffrance ». Nous allons exposer dans ce qui va suivre les différents cas de figure avec leurs traductions arabes.

## 4.2.1 N = NC

Dans cette sous-catégorie, c'est le 'spécifié' qui est chargé réduire la signification du 'spécifiant' *souffrance*. En effet, il ne s'agit plus de la souffrance prise dans un sens général, mais plutôt du « thème de la souffrance », son « chemin », son « intensité », son « ampleur », son « monde », son « sens » et sa « réalité ». Tels sont les mots qui apparaissent en tant que 'spécifiés' et dont les traductions vont s'effectuer par un singulier en faisant usage d'une construction typique d'annexion pour certains, tandis que d'autres vont subir quelques changements. Or, c'est ici que sont précisées les définitions ainsi que les multiples interrogations qui se posent sur le *sens de la souffrance*.

En effet, la panoplie de 'spécifiés' sert à analyser les occurrences *souffrance* dans toute leur diversité avec l'apparition du « thème de la souffrance » traduit par *mawḍū' al-alam*, son « chemin » traduit par *ṭarīq al-alam*, ensuite, nous observons comment sont mesurées son « ampleur » dans

(18) dont la traduction est rendue par une phrase verbale nettement différente d'une construction d'annexion, son « intensité » dans (19) et comment est perçue sa « réalité » dont la traduction se fait par une annexion *ḥaqīqat al-alam*.

- |   |   |
|---|---|
| <p>(18) <b>L'ampleur de la souffrance morale</b> et la multiplicité de ses formes ne sont pas moindres que <b>celles de la souffrance physique</b> ; [...]. (II, § 2)</p> <p>(19) Il y a là en effet une « activité » multiple, et subjectivement différenciée, de douleur, de tristesse, de déception, d'abattement ou même de désespoir, selon <b>l'intensité de la souffrance</b>, selon sa profondeur, [...]. (II, § 7)</p> | <p>wa-mimmā lā šakka fī-hi anna <b>al-ʿaḏāb al-maʿnawīyy</b> laysa bi-aqall intišāran wa-tanwūʿan min al-ʿaḏāb al-ḡasadiyy, [...].</p> <p>inna hunāka ʿfāʿiliyyatan” mutaʿaddatan, wa-mutamayīzatan ḡātiyyan, li-l-alam, wa-l-ḥuzn, wa-ḥaybat al-amal, wa-ḥawr al-ʿazīma, wa-ḥattā li-l-yaʿs, wafqan <b>li-ḥiddat al-taʿattur aw ḥiffati-hi</b> aw ʿumq imtidād ḡudūri-hi, [...].</p> |
|---|---|

Une fois posées, ces 'spécifiés' vont s'élargir avec l'apparition du « monde de la souffrance » (II, § 13) traduit par *ālam al-ʿālam*, afin de discuter la « souffrance du monde » traduit par *ʿālam alamin* qui marque une augmentation de l'intensité de la souffrance, pour ensuite s'interroger sur son « sens » (III, § 10) traduit par une annexion *maʿnā al-alam* mais en posant une question fondamentale sur le « pourquoi de la souffrance » (III, § 15) dont la traduction par *qaḏīyyat al-alam* révèle son importance et sa profondeur, pour parvenir en fin de compte à sa « vérité » traduit par *ḥaqīqat al-alam* et déduire qu'elle est une « nécessité » (VI, § 5) traduit par *ḡarūrat al-alam*.

Par ailleurs, et même si le premier terme d'une annexion a été rarement un article-signes marqueur de spécificité, nous avons relevé quelques énoncés dont la traduction s'est faite par le pluriel qui a imposé un changement de la construction d'annexion dans (20) :

- |   |   |
|---|---|
| <p>(20) Pensons enfin à la guerre. J'en parle avec quelque insistance. Je parle des deux dernières guerres mondiales, dont la seconde a fauché un total beaucoup plus élevé de vies et entraîné <b>une accumulation plus lourde de souffrances humaines</b>. (II, § 13)</p> | <p>wa-tumattīlu al-ḡarb aḡīran amām al-aḡḡān, wa-ḡaḡā mā nurīdu an nataḡad-ḡaḡa ʿan-hu bi-waḡḡin aḡḡaḡ, fa-nata-waḡḡafa ʿalā al-ḡarbayn al-aḡīratayn al-latayn aḡabatā al-ʿālam ; wa-ḡad ḡaḡadat al-ḡanīya min-humā ʿadadan aḡḡam min al-nās wa-tasabbabat <b>bi-ḡadrin akbar min al-ālām al-baḡariyya</b>.</p> |
|---|---|



Toutes ces traductions ainsi que les différents ‘spécifiés’ qui ont délimité le contenu sémantique de la souffrance révèlent son importance ainsi que les questions qu’elle engendre pour que l’humain parvienne à l’apprivoiser et à la comprendre.

Mais dans les cas où un adjectif qualifie le ‘spécifié’, un autre aspect du ‘spécifiant’ est mis en relief par le nouveau groupe ‘spécifié’ + adjectif. Ainsi, le ‘spécifiant’ sert alors à définir le ‘spécifié’ et le dote d’un article-signes au singulier générique en vue de donner plus de généralisation aux énoncés. En revanche, la place de l’adjectif dans la traduction n’était pas partout la même, elle apparaît notamment par les règles d’accord établies entre le nom et l’adjectif (genre, nombre, cas, et définition ; le nombre étant singulier partout). Cela étant, dans « la valeur salvifique de la souffrance » (Intro, § 1), l’adjectif *salvifique* qui se rapporte à *valeur* se trouve traduite comme qualificatif de *souffrance* car au masculin dans *qīmat al-alam al-ḥalāṣiyy*, cela permet ainsi de définir *la souffrance* qui a *une valeur salvifique*.

Tel est le cas aussi dans « le sens moral de la souffrance » (III, § 5) où l’adjectif caractérise plutôt *sens* et non *souffrance* mais les deux mots étant au masculin en arabe, la traduction par *ma‘nā al-alam al-adabiyy* sert à préciser que *la souffrance* a un *sens moral*. Par ailleurs, dans « cette vérité humaine de la souffrance » (IV, § 17), le choix d’un adjectif au masculin en arabe montre que *humaine* est plutôt choisie comme adjectif à *souffrance* dans *ḥaqīqat al-alam al-bašariyy* voulant dire *la vérité de la souffrance humaine*. Contrairement au dernier exemple où *victorieuse* est gardée comme qualificatif à *force* dans « la *force victorieuse de la souffrance* » (VI, § 9) traduit par *qūwwat al-alam al-zāfira*.

Par ailleurs, avec l’apparition de ces adjectifs, tout le monde sera prêt à comprendre le sens et la valeur *salvifiques* de la souffrance, de nature *humaine* bien évidemment telle qu’elle apparaît dans (21) :

- |  |  |
|--|--|
| (21) <b>Tel est le sens, véritablement surnaturel et en même temps humain, de la souffrance.</b> (VIII, § 1) | ḥaḍā huwa, fī al-ḥaqīqa, <b>ma‘nā al-alam al-fā‘iq al-ṭabī‘a wa-l-bašariyy</b> , fī ānin <b>ma‘an.</b> |
|--|--|

En revanche, dans une autre sous-catégorie, l’adjectif *humaine* se greffe sur le second terme d’annexion, ce qui permet de confirmer le caractère *humain* du « monde de la souffrance », dont le choix exclusif n’est pas anodin. Donc, ici la spécification est doublée par le premier terme d’annexion avec son article-signes qui marque le générique d’une part, et par l’emploi d’un adjectif au second terme amenant à ajouter plus de spécifica-

tion et de caractérisation à la souffrance d'autre part. La traduction est rendue ainsi par un adjectif au masculin singulier se rapportant à *souffrance* et garde intact l'ordre de son apparition, comme dans « le monde de la souffrance humaine » (II, § 1) traduit par *ḥaram al-alam al-bašariyy*, parfois au masculin pluriel comme dans « au plan de la souffrance humaine » (VII, § 9) traduit par *al-ālām al-bašariyya*, parfois aussi, elle donne d'autres propositions en intégrant un autre synonyme à *souffrance* comme dans « les faiblesses de toutes les souffrances humaines » (V, § 14) se traduisant par *ḍayyiqāt al-bašar* ('contraintes humaines').

Ces traductions révèlent, selon la place accordée à l'adjectif, la caractéristique *humaine*, relatif à l'homme et non pas à l'animal, bien que les souffrances du monde animal aient été abordées, elles ne renvoient pas pour autant à une valeur universelle, mais plutôt sélective de la souffrance humaine et dont la traduction se fait dans la majorité des cas par le singulier générique.

#### 4.2.2 N = NP +/- (adjectif) + *de la souffrance*

Dans la dernière sous-catégorie, le nom propre *Évangile* apparaît en position de premier terme d'annexion muni, soit d'un article-signe dénotant le spécifique (un) comme dans « un Évangile spécifique de la souffrance » (VI, § 1) traduit par *inḡīlan ḥāṣṣan bi-l-alam*, où le nom propre est suivi d'un adjectif le spécifiant davantage, soit d'un démonstratif (cet) dans « cet Évangile particulier de la souffrance » (VI, § 2) traduit par *li-ḥaḍā al-inḡīl al-ḥāṣṣ bi-l-alam*, mais qui possède la même valeur que l'article-signe *le* dans « l'Évangile de la souffrance » (VII, § 2) traduit par *inḡīl al-alam* et dénote, non pas le générique, car un nom propre est par nature spécifique, mais plutôt l'anaphorique ou le « spécifique intratextuel » (Soutet 21).

Toutes les traductions sont effectuées en respectant l'accord en genre et en nombre, elles marquent toutefois une autre valeur de l'annexion, celle de possessif, notamment dans le dernier exemple.

### 5. SPÉCIFICATION DE *SOUFFRANCE* DANS UNE DOUBLE ANNEXION

Dans cette dernière catégorie, il est question d'une double annexion, dans la mesure où le mot *souffrance* apparaît comme 'spécifié' pour un 'spécifiant', ce dernier, à son tour, devient un 'spécifiant' pour un autre 'spécifié'.

Ainsi, selon sa place en tant que premier terme, deuxième ou troisième terme d'annexion d'une part, et selon qu'il est muni d'un article-signé ou d'un adjectif de l'autre, ce mot n'aura pas la même valeur dans la traduction.

### 5.1 PREMIER TERME

En tant que premier terme d'une double annexion, nous considérons les deux autres termes comme constituant une seule unité, ensuite nous décomposons cette unité en deux autres. Or, nous nous sommes aperçue que deux énoncés ont obéi à ladite construction et dont le troisième terme a été un nom propre comme *Dieu* dans « les souffrances du futur Oint de Dieu » (IV, § 11) traduit par *ālām masīh al-rabb al-atī*, ou le nom *Jésus* dans « les souffrances de mort de Jésus » (V, § 4) traduit par *ālām mawt yasū* '.

Cela met en évidence la divergence dans la traduction pour les deux exemples. Dans le premier cas, la traduction se fait comme si l'unité *futur Oint* constitue un adjectif au dernier terme de cette double annexion, alors que dans le second cas, il y avait une succession de trois noms se caractérisant et se spécifiant les uns les autres sans intervention d'une valeur adjectivale. Cela étant, dans les deux cas, il y avait un accord en nombre en arabe.

### 5.2 DEUXIÈME TERME

Dans cette deuxième sous-catégorie, où le mot *souffrance* apparaît en position de second terme d'une annexion quant à la première annexion, et premier terme pour la seconde, nous avons distingué deux cas : le premier dans lequel ce mot est muni d'un article-signé au singulier et le second au pluriel. Ainsi, là où l'article-signé est au singulier, le mot *souffrance* marque l'appartenance et acquiert une autre valeur qui a été traduite en arabe : soit par une spécification pour parvenir au troisième terme comme dans « le problème de la souffrance de l'homme innocent » (III, § 9) traduit par *mas'alat alam al-barī* ', ce qui montre une annexion typique ; soit par une préposition *li* ('pour') qui marque la possession dans « la véritable cause de la souffrance du Rédempteur » (IV, § 13) traduit par *as-sabab al-ḥaqīqī li-alam al-fādī* ; soit enfin, par une construction nominale avec non-accord en nombre pour le mot *souffrance*, comme dans « la mesure incomparable de la souffrance du Christ » (V, § 2) traduit par *ālām al-masīh al-laḏī yafūqu kulla qīyāsīn* ('souffrances du Christ qui dépassent toute mesure').

Par ailleurs, là où l'article-signe est au pluriel, trois types de traduction ont été repérés : le premier avec non-respect de l'accord en nombre comme dans « le vaste terrain des souffrances de l'homme » (II, § 2) où l'adjectif *vaste* est omis et la double annexion est traduite par un nom + adjectif *mağāl al-alam al-bašarīyy*, le second avec l'introduction de *cette* qui tend à marquer une coupure dans la construction comme dans « une libération des souffrances de cette vie » (IV, § 5) traduit par *ḥalāṣun min ālām haḍihi al-ḥayāt*, et le troisième par une traduction d'une annexion typique comme dans « l'image des souffrances du Serviteur » (IV, § 11) traduit par *ṣūrat ālām al-ḥādim*.

### 5.3 TROISIÈME TERME

Dans cette dernière sous-catégorie, le mot *souffrance* apparaît en position de troisième terme d'une double annexion, ce qui veut dire que tout ce qui le précède contribue à lui donner la spécification nécessaire pour délimiter son sens et sa valeur. La traduction de cette construction pose quelques difficultés à travers les divers exemples. Par ailleurs, le cas typique apparaît dans une traduction où le mot *souffrance* se trouve au milieu de deux termes et non pas comme s'il était le troisième, ce qui lui attribue une valeur de caractérisation et donne au second terme une valeur d'adjectif. Tel est le cas dans « La découverte du sens salvifique de la souffrance » (VI, § 6) traduit par *iktīšāf ma'nā al-alam al-ḥalāṣiyy* ('la découverte du sens de la souffrance salvifique'), ce qui veut dire que *la souffrance a un sens salvifique*.

Cela étant, la traduction va amener à effectuer divers aménagements dans la construction de l'annexion, avec l'introduction des prépositions variées ou d'autres mots. Tel est le cas avec l'introduction des prépositions comme *'an* ('sur') ou *fī* ('dans') dans les traductions respectives de « la question du sens de la souffrance » (III, § 3) *as-sū'āl 'an ma'nā al-alam* ('la question sur le sens de la souffrance'), ou dans celle de « la recherche de la signification de la souffrance » (IV, § 2) *al-baḥṭ fī ma'nā al-alam* ('la recherche dans la signification de la souffrance').

Par ailleurs, un participe actif *al-muta'alliq* ('qui se rattache') est introduit dans la traduction de « la vraie réponse au 'pourquoi' de la souffrance » (III, § 15) *as-sū'āl al-muta'alliq 'bi-qadīyyat' al-alam*, ('la question qui se rattache au pourquoi de la souffrance'), afin de compléter le lien entre les divers mots dans la construction. Enfin, l'introduction de *li-* ('pour') vient accentuer le rapport d'appartenance de tous les éléments de

l'annexion dans « la source la plus riche du sens de la souffrance » (III, § 15) traduit par *al-yunbū' al-fayyāḍ li-ma'nā al-alam* ('la source la plus riche pour le sens de la souffrance'). A noter que dans toutes ces constructions, le mot *souffrance* se traduit par le singulier générique.

### CONCLUSION

En fin de compte, nous pouvons déduire que lorsque l'occurrence *la souffrance du Christ* se trouve dans une construction d'annexion, il est fait usage du pluriel lors de sa traduction arabe et ce, pour plusieurs raisons : d'abord, l'absence d'un article au pluriel en arabe oblige le traducteur à traduire par un nom au pluriel pour créer le même effet de sens que son équivalent français faisant usage du singulier générique. Ensuite, le pluriel introduit une diversité sous l'unité, dans la mesure où *la souffrance* représente différents types de souffrances et ne se réduit pas à la représentation du singulier générique qui renvoie à tous les types de souffrance. Enfin, dans une construction d'annexion, et devant un nom propre, le mot *souffrance* tend à marquer l'appartenance ou la possession du 'spécifié' par le 'spécifiant', le cas échéant, *le Christ*, d'où ce choix du pluriel pour éviter plutôt ce type d'interprétation et marquer alors celui où la diversité reste perçue sous l'unité en dépit du singulier.

Ainsi, pour opérer la généralité en arabe, divers procédés ont été adoptés, car là où en français, le singulier pourrait marquer l'aspect générique, en arabe, l'absence d'un article au pluriel oblige le nom à se former morphologiquement sur un pluriel externe régulier pour marquer cette opération de généralisation. Mais là où le mot se forme sur un pluriel brisé, ou lorsqu'une autre forme de pluriel collectif vient concurrencer la forme en place (pluriel externe), il faut revoir cette distribution singulier/pluriel pour choisir le marqueur de passage du spécifique au générique. Ici, bien sûr, l'article joue un rôle important selon une valeur définie et spécifique qui sera comprise du contexte de l'énoncé. Par ailleurs, lorsque le nom n'est pas muni d'un déterminant et se trouve dans une construction d'annexion, c'est toute la construction appelée *état construit* qu'il faut analyser pour distinguer entre un singulier numérique et un singulier spécifique d'une part, et ce dernier et le pluriel générique de l'autre.

## BIBLIOGRAPHIE

- Ayoub, Georgine. « La nominalité du nom ou La question du *tanwīn* ». *Arabica*, t. 38, n° 2, 1991, pp. 151-213.
- Ġalāyīnī, Muṣṭafā. *Ġāmi‘u d-durūs-i l-‘arabiyyaī*. 33<sup>e</sup> édition, al-maktaba al-‘aṣriyya, 1997.
- Guillaume, Gustave. *Leçons de linguistique 1945-1946*, série C, volume 6: *Grammaire particulière du français et grammaire générale (I)*, dir. Marie Létourneau et Christine Wimmer, Presses de l’Université Laval/Presses universitaires de Lille, 1985.
- Guillaume, Gustave. *Leçons de linguistique 1947-1948*, série C, *Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*, dir. Christine Tessier, Guy Cornillac et Jean-Pierre Béland, Presses de l’Université Laval/Presses universitaires de Lille, 1988.
- Guillaume, Gustave. *Prolégomènes à la linguistique structurale. 2, discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, dir. Roland Lowe et Roch Valin, Presses universitaires de Laval, 2004.
- Kouloughli, Djamel Eddine. « Sur la valeur du *tanwin*. Nouvelle contribution à l’étude du système déterminatif de l’arabe ». *Arabica*, t. 54, n° 1, 2007, pp. 94-131.
- Kouloughli, Djamel Eddine. « Sur le statut linguistique du *tanwīn* : Contribution à l’étude du système déterminatif de l’arabe ». *Arabica*, t. 48, n° 1, 2001, pp. 20-50.
- Ricœur, Paul. « La souffrance n’est pas la douleur ». *Autrement*, n° 142, 1994, pp. 58-69.
- Sartori, Manuel. « Origin and conceptual evolution of the term *taḥṣīṣ* in Arabic grammar ». *Foundations of Arabic Linguistics III. The development of a tradition: continuity and change*, dir. Georgine Ayoub et Kees Versteegh, E.J. Brill, 2018, pp. 203-228.
- Soutet, Olivier. *La syntaxe du français*. Presses universitaires de France, 2018 (1<sup>ère</sup> éd.: Presses universitaires de France, 1989).
- Wright, William. *A grammar of the Arabic language*, translated from the German of Caspari, and edited with numerous additions and corrections by William Wright, 3<sup>rd</sup> ed., dir. William Roberston Smith et Michael Johan de Goeje, Cambridge University Press, 1898. [archive.org/stream/AGrammarOfTheArabicLanguageV1/Gram\\_Wright2#page/n7/mode/2up](http://archive.org/stream/AGrammarOfTheArabicLanguageV1/Gram_Wright2#page/n7/mode/2up). Consulté 2.12.2020.

DU SPÉCIFIQUE AU GÉNÉRIQUE  
DANS LA DÉTERMINATION DU MOT *SOUFFRANCE*  
DANS *SALVIFICI DOLORIS* DE JEAN-PAUL II :  
ANALYSE CONTRASTIVE FRANÇAIS-ARABE

R é s u m é

L’objectif de cette étude consiste à démontrer comment s’opère le passage du spécifique au générique dans la détermination du mot *souffrance* engagé dans une construction d’annexion : *souffrance* + *N*, ou *N* + *de la souffrance*, dans *Salvifici Doloris* de Jean-Paul II. L’étude examine la traduction du mot *souffrance* dans une perspective contrastive français-arabe, par le biais de deux paramètres : l’article et la catégorie du nombre. L’analyse révèle la présence de plusieurs types de traduction du mot *souffrance*. Ainsi, la traduction de *la souffrance de l’homme* possède différentes valeurs selon qu’elle est rendue par un : nom + nom *alam al-insān*, nom + adjectif *alam baṣariyy*, ou par une *phrase verbale* avec une nuance de passivité. Par ailleurs, en arabe, et contrairement au français, l’absence d’un article-pluriel oblige le nom à se transformer lui-même au pluriel. Par conséquent, pour traduire le singulier générique français en arabe, la plupart des noms

sont rendus par un pluriel, notamment dans la traduction de *la souffrance du Christ*, accentuant ainsi la diversité sous l'unité.

**Mots-clé :** analyse contrastive français-arabe ; souffrance ; annexion ; article ; catégorie du nombre ; spécifique ; générique ; détermination nominale ; traduction.

OD UŻYCIA SZCZEGÓŁOWEGO DO OGÓLNEGO  
OKREŚLNIKA WYRAZU *SOUFFRANCE* W *SALVIFICI DOLORIS* JANA PAWŁA II:  
ANALIZA KONRASTYWNA FRANCUSKO-ARABSKA

Streszczenie

Celem artykułu jest wykazanie, w jaki sposób dokonuje się przejście od użycia szczegółowego do ogólnego określnika wyrazu *souffrance*, pojawiającego się w strukturze: *souffrance* + N lub N de *la souffrance*, w *Salvifici doloris* Jana Pawła II. Analiza wyrazu *souffrance* i jego tłumaczenia jest przeprowadzana w perspektywie kontrastywnej francusko-arabskiej według dwóch parametrów: rodzajnik i kategoria liczby. W wyniku tej analizy ujawnia się kilka typów tłumaczenia wyrazu *souffrance*. Tak więc tłumaczenie *souffrance de l'homme* ma kilka różnych wartości w zależności od tego, czy jest wyrażone za pomocą struktur rzeczownik + rzeczownik *'alam-u al-'insān-i*, rzeczownik + przymiotnik *'alam-un bašarīyy-un*, bądź za pomocą zdania czasownikowego z komponentem pasywnym. Ponadto w języku arabskim w przeciwieństwie do francuskiego brak rodzajnika w liczbie mnogiej zmusza rzeczownik do przekształcenia siebie samego w liczbę mnogą. W konsekwencji w tłumaczeniu francuskiej liczby pojedynczej ogólnej na arabski większość rzeczowników jest wyrażona w liczbie mnogiej, zwłaszcza w tłumaczeniu *la souffrance du Christ*, akcentując w ten sposób różnorodność w jedności.

**Słowa kluczowe:** analiza kontrastywna francusko-arabska; cierpienie; włączenie; rodzajnik; kategoria liczby; szczegółowy; ogólny; określenie rzeczownika; tłumaczenie.